

# Mayumba : atelier de renforcement des capacités des enseignants du primaire

Isaac MUKETA MUELE  
Libreville/Gabon

**A**PPRENDRE à élaborer les situations problèmes dans le processus de l'enseignement apprentissage et concevoir un relevé de notes afin de bien procéder au remplissage de nouveaux bulletins de notes inspirés par l'approche par compétences appliquées actuellement dans notre système éducatif.

C'est le thème de l'atelier de renforcement des capacités des enseignants chargés de cours des classes de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années des écoles primaires de la commune de Mayumba, chef-lieu du département de la Basse-Banio. Pour Patrick Kassa Kassa, le chef de circonscription scolaire de ce bassin pédagogique, et son équipe d'encadrement pédagogique, les enseignants éprouvaient encore des difficultés à élaborer des situations problèmes égales à celles des manuels scolaires, malgré tous les enseignements qu'ils ont reçus lors des séminaires de formation sur l'utilisation de nouveaux manuels scolaires "Super efficace".

Cet atelier a donc permis aux chargés de cours de s'approprier la formule de conception et d'élaboration des situations problèmes ; de donner à celles-ci une valeur pédagogique et un intérêt didactique, pour qu'elles soient considérées comme des situations d'intégration d'apprentissage pour les élèves.

Les instituteurs en sortent satisfaits après avoir acquis les compétences de production des outils d'enseignement et d'apprentissage.



Les enseignants de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années pendant l'atelier.

## ANNONCES LÉGALES

Ogar Assurances

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CAPITAL SOCIAL : 5.232.000.096 FRANCS CFA  
SIEGE SOCIAL : 1881 BOULEVARD DE L'INDEPENDANCE  
B.P. 201 - LIBREVILLE - GABON  
R.C.C.M. : LIBREVILLE N° 2002B01739  
N° STATISTIQUE : 091 104/T

--- OO&OO ---

### AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Ogar Assurances sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le **Vendredi 24 Février 2023 à 11 heures (10 heures GMT)** dans la salle du Conseil d'Administration du 4<sup>ème</sup> étage de l'immeuble abritant le siège social sis au **Boulevard de l'Indépendance BP. 201 Libreville**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

1. Augmentation de capital
  - a. Présentation du rapport du Conseil d'Administration ;
  - b. Présentation du rapport du Commissaire aux comptes ;
2. Modification des statuts ;
3. Vote des résolutions ;
4. Pouvoirs pour formalités.

Tout actionnaire ou représentant légal d'actionnaire sera admis à l'Assemblée Générale ou pourra s'y faire représenter par un mandataire.

Les pouvoirs en vue de la représentation à l'Assemblée devront être déposés au siège social deux (02) jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Les actionnaires peuvent également participer à la réunion à distance, par visioconférence ou tous autres moyens de télécommunication permettant leur identification.

Les actionnaires ont la possibilité de voter par correspondance, en renseignant le bulletin dédié mis à leur disposition à cet effet, puis en le déposant au siège social au moins vingt-quatre (24) avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Les documents prescrits par l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE seront tenus à la dispositions des actionnaires au siège social où ils pourront en prendre connaissance soit par eux-mêmes, soit par mandataire dûment habilité.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 11170

### SOCIETE D'ENTRETIEN ET DE SERVICES INDUSTRIELS

«SESI»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Au capital de 350 000 000 de F CFA  
Siège Social : Port-Gentil B.P. 447  
R.C.C.M. : POG 2006 B 0251  
N.I.F. : 791 838 B

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la SOCIETE D'ENTRETIEN ET DE SERVICES INDUSTRIELS sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le **27 février 2023 à 7h45 (heure de France)**, au **87 Avenue Ibrahim Ali - 13015 Marseille (France)**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Réduction du capital social à zéro par imputation partielle des pertes cumulées ;
- 2) Augmentation du capital social par apports en numéraire ;
- 3) Réduction du capital social par imputation partielle des pertes cumulées ;
- 4) Modification consécutive des statuts ;
- 5) Adoption d'une nouvelle lecture des statuts ;
- 6) Pouvoirs pour formalités.

Tout actionnaire ou représentant légal d'actionnaire sera admis à l'Assemblée et pourra s'y faire représenter par un mandataire de son choix, actionnaire ou non. Les pouvoirs en vue de la représentation à l'Assemblée devront être déposés ou transmis au siège social avant l'Assemblée.

Les documents prescrits par l'Acte Uniforme seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social quinze (15) jours avant l'Assemblée.

Les actionnaires souhaitant participer à l'Assemblée à distance, par visioconférence, devront en informer la société, quarante-huit (48) heures au moins avant l'Assemblée, par courriel aux adresses suivantes :

- alice.fournier@fourrelagadec.com
- mohamed.bah@snef.fr

Les données permettant l'accès à l'Assemblée à distance leur seront communiquées en retour.

Le Conseil d'Administration 11175

## PETITES ANNONCES

### EMPLOI DEMANDE

11150 — Cuis-Bénois 20 ans d'expérience recherche emploi (cuisine européenne et afri-

caine). 065 73 93 49

11171 — J.F togolaise cherche emploi nounou logée. Tel:062937036

## AVIS

### OFFRE D'EMPLOI

Société de la place basée à Libreville recherche pour la gestion de son service comptable, UN CHEF COMPTABLE EN CHARGE DES QUESTIONS FISCALES. Ce dernier sera rattaché(e) au Directeur Administratif et Financier et va assurer la comptabilité de deux entités sœurs. Vous assurerez le suivi de la gestion comptable et fiscale.

Vous aurez en charge, l'encadrement d'une équipe de sept (7) à huit (8) personnes dont trois (3) à quatre (4) en direct. Vous veillerez à la conformité et à la fiabilité de l'information financière et des données comptables.

**Profil recherché :** BAC + 5 Comptabilité Audit ou Finances ayant des notions en Fiscalité avec 3 à 5 ans minimum d'ancienneté à un poste similaire.

**Pour postuler :** CV + lettre de motivation à l'adresse suivante :

phylicia.abessolo.ella@ga.ey.com

**Date limite de dépôt des candidatures:** le vendredi 17 février 2023. 11142

### AVIS DE VENTE AU PLUS OFFRANT

Une société de la place vend dans son état actuel au plus offrant, un véhicule NISSAN Hardbody, 4x2 simple cabine, mis en circulation en 2007. Contact : 062 97 55 81 11086

## AVIS DE DÉCÈS



Les enfants de feu EKÔME EKOMIE Angélique épouse AFENE et leurs alliés ont le regret d'annoncer le décès de leur cousin germain (frère) **NZOGHE EKANG Jean**, survenu le 03 février 2023 à Owendo des suites d'une longue maladie. 11146



Les clans ESSAMEGNUNG, ESSAMIDZUME et alliés, Les familles NSIMÔRE OKE Georges, NZÛGHE EKIE OKE Theophile, OKE NDONG Ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès survenu le 25 janvier 2023 à Lambaréné de leur fille, mère, tante et grand-mère **EVELYNE ASSENGONE NSIE** épouse NDONG ENDENG. 11151



Le programme des Obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. 11151

Les familles de feu NDONG NSIE Gabriel, feu OWOULA NSIE Jean Calvin, Feu BENDOME NSIE Georgette, enfants et petits-enfants ont la douleur d'annoncer le décès survenu le 25 janvier 2023 à Lambaréné de leur Sœur, Tante et Grand-mère **EVELYNE ASSENGONE NSIE** épouse NDONG ENDENG. Le programme des obsèques fera l'objet d'une prochaine diffusion. 11152



Les clans BOUDJALA, ILLABOU, famille et enfants ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fille, sœur, mère, nièce, grand-mère **KHUMBAT NZIENGUI Marie Léa**, survenu le 29 janvier 2023 à Libreville. Programme des obsèques :

· Vendredi 10 février 2023 : Sortie du corps à 15h, exposition et veillée au domicile familial à SODUCO (derrière le stade de l'INJS) ;

· Samedi 11 février 2023 ; inhumation. 11158